

Le Stalexique

Juillet & Août 2020

Volume 34

No.2

Saint-Alexis-des-Monts une destination très prisée cet été!



L'été fut plutôt calme côté festivités, mais le charme de Saint-Alexisdes-Monts a attiré beaucoup de visiteurs. Nos magnifiques lacs et montagnes, notre patrimoine culturel, nos artisans locaux et beaucoup plus, ont su attirer beaucoup de touristes durant la saison estivale. Que ce soit pour visiter les sentiers de la Nature d'Alexis, naviguer sur le lac Sacacomie, aller visiter les auberges du coin ou pour déguster une bonne bière locale, plusieurs québécois sont venus nous rendre visite. Plusieurs blogueurs ont aussi fait des reportages sur notre belle région. Nous pouvons être fiers de notre beau coin de pays où nature rime avec évasion, tranquillité et ressourcement!

Dans ce numéro

Mot du	2
maire	
Nouvelles	7
Municipales	/
Informations	14
Générales	
Procès-verbaux	15
Place aux	17
organismes	

MOT DU MAIRE



Michel Bourassa, maire

Concitoyens, Concitoyennes,

Bien que l'été fut chaud et ensoleillé, il fut tranquille au niveau des festivités, et nous avons dû nous adapter à cette nouvelle réalité. Heureusement nous sommes choyés dans notre coin de pays, car nous avons des richesses naturelles recherchées par plusieurs personnes. En effet, l'été fut très achalandé au niveau du plein air. Le parc riverain Sacacomie fut un lieu très prisé tant pour vous que pour les visiteurs. L'été nous aura donc permis de profiter des joyaux qui nous entourent et de vivre de beaux moments avec nos familles et amis. Vous avez aussi probablement remarqué la murale géante réalisée par la Société aleximontoise d'histoire et de généalogie sur les murs extérieurs de l'ancienne école Sainte-Élizabeth. Un travail magnifique réalisé par l'artiste aleximontois Jean-Philippe Mailhot assisté de son père Gilles. Une œuvre d'art qui contribue à la promotion de l'histoire de la municipalité à l'aube des fêtes du 150e et qui fait déjà beaucoup parler.

Bonne nouvelle! Avec les nouvelles directives de la Santé publique en ce qui concerne les rassemblements, nous vous préparons quelques événements pour septembre! Nous débuterons par notre classique vente de garage municipale sous le préau Canadel, qui se déroulera le samedi 5 septembre! Par la suite, nous aurons le plaisir et le privilège de recevoir Alexandre D'Acosta et l'Orchestre symphonique de Longueuil en concert à l'église, le samedi 12 septembre. Finalement, afin de souligner les Journées de la Culture, nous terminerons le mois de septembre en beauté avec le spectacle de Stéphanie Bédard, dimanche le 27 septembre en après-midi. Ce sont donc, plusieurs occasions de se rassembler au cœur du village, tout en respectant les différentes consignes de la Santé publique.

Finalement, après une période de vacances, c'est le retour en classe et celui-ci sera très spécial. Nous sommes solidaires de vos efforts et serons fiers de vos réussites. La persévérance et la réussite scolaire constituent une valeur fondamentale de notre société et nous sommes derrière vous. En mon nom et au nom du Conseil Municipal, nous vous souhaitons à tous une bonne année scolaire!

Divers travaux en cours et à venir ...

Les travaux entamés l'an passé sur le rang de la Rivière-aux-Écorces se termineront cet été avec le pavage de la surface. De plus, dans les semaines à venir, la phase 2 de la réfection de certains tronçons du rang Lac Caché débuteront également.

À ces travaux routiers de plus grande envergure s'ajoutent les différents travaux d'entretien et d'amélioration effectués par notre grande équipe des travaux publics!

Soulignons que les travaux à réaliser dans le rang du Lac Caché sont rendus possible grâce à des sommes provenant de la TECQ 2014-2018 (Taxe sur l'essence et contribution du Québec) et que ceux-ci sont entièrement financés par cette aide financière!

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Aux pages suivantes, vous pouvez consulter le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour le dernier exercice financier, soit l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Ce rapport permet de vous résumer les résultats financiers de la dernière année et également de vous présenter des extraits du rapport de l'auditeur indépendant.

À la lecture de celui-ci, vous constaterez que nous avons obtenu un déficit pour le dernier exercice financier causé par différents facteurs dont une hausse considérable des frais relatifs à l'entretien et aux réparations de nos équipements et machineries lourdes suite à des bris majeurs, des coûts supplémentaires relatifs au déneigement par la saison qui a débuté un peu plus tôt, certains investissements non prévus mais nécessaires tels que le remplacement d'un nouveau serveur informatique et la fin de certains projets en investissement qui ont été financés par le fonds général. Heureusement, le surplus cumulé des années précédentes permet d'absorber ce déficit. Finalement, même si quelques mois nous séparent de la fin de l'année 2020, nous sommes confiants que celle-ci se terminera sous un jour plus positif!

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Le 3 août 2020,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance ordinaire du 3 août 2020 je fais rapport aux Aleximontoises et Aleximontois des faits saillants du rapport financier déposé en séance publique du 3 août 2020, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, lequel est accompagné du rapport de l'auditeur de la firme Stéphane Bérard, CPA inc., comptables professionnels agréés.

Voici des extraits du rapport de l'auditeur indépendant qui vous présentent leurs opinions concernant les états financiers 2019 et le taux global de taxation ainsi qu'un résumé des résultats financiers. Je vous joins également les revenus et dépenses de fonctionnement par catégorie de dépenses ainsi que l'état des surplus et des réserves au 31 décembre 2019.

Extrait du rapport de l'auditeur concernant les états financiers 2019 :

Opinion

« Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts (l'«entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. »

« À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Comme le présente le sommaire des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 détaillé plus loin, les revenus de fonctionnement pour cette période s'élèvent à 5 059 920 \$ tandis que les revenus d'investissement s'élèvent à 691 428 \$ ce qui porte le total des revenus à 5 751 348 \$.

Les charges de fonctionnement quant à elles s'élèvent à 5 295 517 \$, ce qui dégage un excédent de l'exercice de 455 831 \$ duquel nous devrons retrancher les revenus d'investissements cités précédemment et un montant de 114 062 \$ représentant divers éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette à long terme, investissements payés par le fonctionnement et autres) afin de retrouver le déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 121 535 \$.

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Taux global de taxation

En ce qui concerne le taux global de taxation, le rapport indique que celui-ci est établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Voici un extrait du rapport :

« Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts (ci-après la « municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après l'« état»). »

« À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »). »

Conformément à la loi, le présent document est diffusé par le biais du journal municipal Le Stalexique et est également disponible sur le site internet de la municipalité.

Michel Bourassa,

Maire

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS - Année financière 2019

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS DE FONCTIONNEIVIENT	
Taxes	3 654 956 \$
Compensation tenant lieu de taxes	327 835 \$
Transferts	545 929 \$
Services rendus	344 003 \$
Imposition de droits	140 641 \$
Amendes et pénalités	19 768 \$
Autres revenus d'intérêts	40 967 \$
Autres revenus	(14 179) \$
Total des revenus de fonctionnement	5 059 920 \$
Revenus d'investissement	
Transferts	567 839 \$
Imposition de droits	73 589 \$
Autres revenus – contribution des promoteurs	50 000 \$
Total des revenus d'investissement	691 428\$
Grand total	5 751 348 \$

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

goddinor i i i i norther norther i north section and section and i norther section in the section	67
Administration générale	774 905 \$
Sécurité publique	522 681 \$
Transport	1 763 879 \$
Hygiène du milieu	1 204 233 \$
Santé et bien-être	51 782 \$
Aménagement, urbanisme et développement	328 688 \$
Loisirs et culture	563 896 \$
Frais de financement	85 453 \$
Total des charges	5 295 517 \$
Excédent (déficit) de l'exercice :	455 831 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent (déficit) de l'exercice avant la conciliation à des	455 831 \$
fins fiscales:	
Moins : Revenus d'investissement	(691 428) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant	(235 597) \$
conciliation à des fins fiscales	
Immobilisations	
Amortissement	842 749 \$
Produit de cession	10 500 \$
(Gain) perte sur cession	14 832 \$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(420 596) \$
Affectations	
Activités d'investissements	(388 315) \$
Excédent de fonctionnement affecté	36 107 \$
Réserves financières et fonds réservés	21 808 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(3 023) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des	(121 535) \$
fins fiscales:	

État des surplus et des réserves au 31 décembre 2019

Excédent de fonctionnement non affecté	354 286 \$
Excédent de fonctionnement affecté	
Hygiène du milieu	100 000 \$
Vidange des boues	70 000 \$
Compteurs d'eau	80 000 \$
Budget 2020	43 500 \$
Évaluation	43 500 \$
Fête du 150e	25 000 \$
Total de l'excédent de fonctionnement affecté	362 000 \$
Solde disponible – fonds de roulement (administration municipale)	49 890 \$
Solde disponible des règlements d'emprunts fermés	- \$

RAPPORT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Tel qu'exigé selon l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, vous trouverez ci-dessous le détail de la rémunération des élus tel que présenté dans le rapport financier SESAMM pour l'exercice financier 2019

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire (municipalité)	17 523	9 566
Maire (Mrc de Maskinongé)	9 288	4 413
Conseiller #1	5 841	3 189
Conseiller #2	5 841	3 189
Conseiller #3	5 841	3 189
Conseiller #4	5 841	3 189
Conseiller #5	5 841	3 189
Conseiller #6	5 841	3 189

Note

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

NOUVELLES MUNICIPALES



RAPPEL—DERNIER VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas que le <u>1er septembre</u> est la date du dernier versement pour vos taxes municipales. Votre paiement peut se faire par le biais de votre institution financière, par chèque, en personne (en argent ou débit).

Désormais, le virement Interac est possible. Pour ce faire, bien vouloir communiquer avec madame Lyne Vincent au 819-265-2046 #2835 pour connaître les modalités.

ORDURES MÉNAGÈRES—CHACUN DOIT FAIRE SA PART!

Il est désolant de constater à quel point certaines personnes manquent de civisme concernant la disposition des gros rebuts et des ordures ménagères.

Nous vous rappelons que <u>l'ÉCOCENTRE EST TOUT À FAIT GRATUIT</u> et est accessible pour tous les propriétaires ou locataires du territoire de la municipalité et ce, <u>7 jours sur 7 (même lors des jours fériés)</u> jusqu'en octobre !

De plus, certains citoyens se sont plaints que des gens viennent disposer de leurs ordures ménagères sur leur terrain ou à même leur bac à ordures ou bac de récupération. Vous devez disposer vos ordures ménagères dans un bac approprié.



Alors, S.V.P., ayez un peu de civisme et aidez-nous à faire de notre milieu un endroit propre!

PÉRIODE D'OUVERTURE DU 16 mai au 25 octobre 2020



Situé à l'arrière du garage municipal au 606, route 349

Tél: 819-690-6333

DIMANCHE	De 8h30 à 16h30
LUNDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
MARDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
MERCREDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
JEUDI	De 8h30 à 12h00
	De 13H00 à 16h30
VENDREDI	De 8h30 à 12h00
	De 13h00 à 16h30
SAMEDI	De 8h30 à 16h30

Avant de vous rendre à l'écocentre, prière de bien vouloir <u>consulter les règles à suivre</u> lors de votre visite <u>ainsi que la liste des matières acceptées et refusées</u> qui se trouve à l'avant-dernière page de votre <u>calendrier municipal</u> ou bien consultez notre <u>site web</u> au www.saint-alexis-des-monts.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de l'écocentre qui se fera un plaisir de vous répondre!

Posez un geste pour notre environnement!

ACTIVITÉS DE COLPORTAGE—SOYEZ VIGILANTS!

Nous tenons à vous informer que la municipalité doit émettre un permis de colportage pour permettre aux entreprises/organismes de vous solliciter de porte en porte. Ainsi, si vous êtes sollicités par une entreprise/organisme qui ne possède pas un tel permis, veuillez-nous en informer (819-265-2046 ou info@saint-alexis-des-monts.ca).

Bien que certains colporteurs effectuent leur travail de façon honnête et respectueuse, <u>nous vous demandons de rester vigilants et en aucun cas, ces derniers peuvent vous obliger à vous procurer des produits ou services.</u>



Finalement, <u>en aucun temps, la municipalité ne</u> <u>s'associe à une entreprise ou organisme pour effectuer du colportage sous forme de vente de produits ou services.</u>



Rinçage du réseau d'aqueduc municipal		
Période prévue pour les travaux :	Dimanche 13 septembre au samedi 19 septembre 2020	
Heure des travaux :	Les travaux seront exécutés en soirée et durant la nuit (entre 21h00 et 5h00) pour réduire au minimum les conséquences pour les usagers du réseau.	

Pourquoi un rinçage du réseau d'aqueduc?

En tout, plus de 25 km de tuyaux sont nettoyés lors de ces opérations. Le but : enlever le calcaire et les particules de fer et de rouille dans les conduites du réseau pour maintenir la qualité de l'eau potable. Pour ce faire, la vitesse de circulation de l'eau est augmentée et l'eau souillée est évacuée par les bornes d'incendie. Cette opération permet aussi de s'assurer du bon état du réseau, notamment celui des vannes de rue et des bornes fontaines.

Quelles sont les conséquences pour la population raccordée au réseau d'aqueduc ?

<u>Ces opérations peuvent engendrer une eau brouillée</u> qui peut être d'une <u>coloration rougeâtre</u> (rouille) et/ou une <u>légère baisse de pression</u>. **Il n'y a toutefois aucun danger pour la santé.**

Que faire en présence d'eau brouillée ?

- Nous vous conseillons <u>d'ouvrir le robinet d'eau</u> <u>froide et de laisser couler</u> jusqu'à ce que l'eau devienne incolore;
- D'effectuer le lavage de tissus en dehors de cette période.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration municipale au

819-265-2046



URBANISME

AUTORISATION DES VENTES DE DÉBARRAS



Il est de nouveau possible de faire des ventes de débarras. Pour se faire, vous devez vous procurer un permis auprès du service de l'aménagement et de l'urbanisme. De plus, vous devez respecter les règles de distanciation physique.

Prendre note que si la santé publique venait à interdire ce genre d'évènement, il sera de nouveau interdit d'en réaliser. Nous vous remercions pour votre collaboration.

DEMANDE DE PERMIS OU RENCONTRE D'INFORMATIONS AUPRÈS DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME









Nous désirons vous rappeler que pour rencontrer le service de l'aménagement et de l'urbanisme, il est nécessaire de prendre un rendez-vous. En prenant votre rendez-vous, vous vous assurez ainsi que quelqu'un sera disponible pour vous recevoir.

Patrick Baril: 819-265-2046 p.2846 – pbaril@saint-alexis-des-monts.ca

Shanie Magny: 819-265-2046 p.2847 – smagny@saint-alexis-des-monts.ca

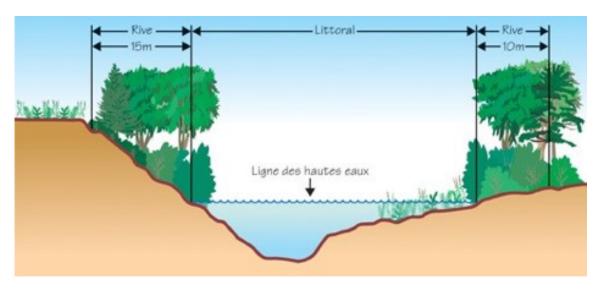
ARROSAGE

Prendre note que la municipalité a un règlement concernant l'arrosage. Il vous est en effet possible d'arroser vos plantes, potager et pelouse selon la journée et votre numéro civique. Les adresses paires peuvent arroser les jours pairs et les adresses impaires peuvent arroser les jours impairs. De plus, il est interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les entrées, les allées, les voitures, etc.

Des avis de courtoisies ont déjà été émis et d'autres le seront. Le nonrespect de la réglementation pourrait entraîner l'émission d'un constat d'infraction. Nous vous remercions pour votre coopération.



Des travaux en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau?



Avant de réaliser des travaux en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, veuillez vous informer auprès du service de l'aménagement et de l'urbanisme. Certains travaux sont interdits et pourrait entraîner un constat d'infraction et plus d'être obligé de remettre le terrain dans le même état qu'il était avant les travaux. Certaines interventions nécessitent aussi l'émission d'un certificat d'autorisation avant de pouvoir les réaliser. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Michaël Desaulniers Desbiens: 819-265-2045 p.2845 m.desaulniers.desbiens@saint-alexis-des-monts.ca

COMITÉ DES FÊTES DU 150E

VENTE DE DALLES PERSONNALISÉES



Dès janvier prochain la municipalité de Saint-Alexisdes-Monts célèbrera son 150e anniversaire. Pour cette occasion, des travaux seront entamés au coeur du village. Des dalles personnalisées seront installées tout près du préau Canadel. Afin d'immortaliser ce moment, il sera possible pour les citoyens, les familles, les organismes et les entreprises d'acheter des dalles personnalisées à leur nom. Trois grandeurs sont disponibles. Vous pouvez les acheter dès maintenant en ligne sur notre site internet ou en vous rendant à l'hôtel de ville. Vous trouverez le formulaire d'inscription et les directives de paiement au <u>saint-alexis-des-monts.ca/</u>

fr/la-municipalite/decouvrir-saint-alexis-des-monts/fete-du-150eme

PAVÉ INDIVIDUEL PETIT FORMAT (±7 ½" X ±15")	PAVÉ FAMILLE OU ORGANISME FORMAT MOYEN (±15" X ±15")	Pavé corporatif Grand format (±15" X ±22 ½")
100.00\$	300.00\$	1000.00\$

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

UN CAMP DE JOUR DIFFÉRENT MAIS TOUT AUSSI STIMULANT ET AMUSANT!

Les enfants ayant pris part au camp de jour cet été ont visité l'univers des films. La programmation incluant des jeux actifs, des ateliers culinaires, des expériences scientifiques de même que des ateliers de bricolage a permis de répondre à la diversité des intérêts et de favoriser le développement de multiples habiletés et ce tout en respectant les différentes consignes d'hygiène. C'est avec des activités loufoques que les jeunes ont pu créer et s'amuser. Nous espérons avoir créé des souvenirs inoubliables dans la tête des enfants et avoir ensoleillé leurs journées comme ils ont pu ensoleiller les nôtres. Malgré tous les ajustements que nous avons dû mettre en place, le PLAISIR fut vraiment au rendez-vous tout au long de l'été!

Au plaisir de côtoyer à nouveau vos enfants l'été prochain!

L'équipe du camp de jour—Pixel, Koala, Mammouth et Tortue











TOURISME

La saison touristique 2020 passera sûrement à l'histoire. Malgré les inquiétudes en raison de la COVID-19, notre municipalité a réussi à se démarquer parmi les visiteurs venus de toutes les régions du Québec. Nos panoramas incroyables et la beauté sauvage des paysages ont su attirer une nouvelle clientèle et, malgré les restrictions obligatoires, il a été possible d'offrir un excellent service à tous les visiteurs de notre bureau d'accueil.

Le Bureau d'Accueil Touristique n'est pas que pour les visiteurs. Vous planifiez des vacances ou une simple escapade et voilà les mêmes questions: Où dormir, quoi faire et où manger? N'hésitez pas et passez nous voir, il nous fera plaisir de vous donner les informations et dépliants nécessaires à la planification de vos visites.

Après cette crise, nous retrouverons une nouvelle clientèle, des gens qui ont découverts le potentiel de notre offre touristique et qui ont su apprécier. Finalement l'été 2020 se révèlera être une saison touristique positive.

Suzy Martel, agente de développement touristique

« L'été 2020, m'aura permis de découvrir tout le potentiel de notre territoire et la richesse d'un environnement naturel.

J'ai vu aussi l'intérêt des gens pour notre patrimoine, pour la richesse de notre faune et surtout le très grand potentiel à développer.

l'ai aimé mon été».

Édouard Grenier, préposé à l'accueil touristique



CONCOURS DE PHOTOS CALENDRIER 2021

Nous tenons à vous rappeler, que la date limite pour remettre les photos pour le calendrier municipal 2021 est le vendredi 28 août 2020. Faites-nous parvenir vos plus belles photos prises à l'intérieur de notre municipalité et selon les thèmes et les saisons (hiver, printemps, été, automne, Pâques, Halloween, Noël, etc...). Attention, nous avons besoin de format numérique de haute qualité! Le calendrier est un outil utile et sert d'aide-mémoire, vous tenant au courant des dates importantes à retenir, des événements ou des différents travaux à surveiller. Tous les détails au sujet du concours (termes et conditions, formulaires, etc.) sont disponibles sur notre site Web au www.saint-alexis-des-



monts.ca/calendrier municipal. Il y a (3) prix à gagner: 1er prix: 300 \$ 2è prix: 200 \$ et 3è prix: 100 \$. En espérant que vous répondrez à notre invitation et que l'une de vos photos sera sélectionnée dans la prochaine parution du calendrier municipal.

MÉGA VENTE DE GARAGE MUNICIPALE AU PRÉAU CANADEL SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 9H00 À 16H00

La vente de garage organisée par la municipalité prévue le samedi 5 septembre se déroulera tel que prévu sous le préau Canadel. Cette vente de garage est offerte à tous les gens désirant vendre leurs articles qui traînent au sous-sol, au grenier ou tout simplement que vous n'utilisez plus. Si vous désirez obtenir une ou des tables (selon la disponibilité), contactez la municipalité au 819-265-2046 #2800 pour les réserver et les payer. Les tables sont au coût de 10 \$ pour la première table et de 5 \$ par



table supplémentaire. Veuillez noter que nous avons une quantité limitée de tables et que lors de votre location de table, vous vous engagez à respecter les consignes sanitaires. En ce sens, vous devrez porter votre couvre-visage si vous ne pouvez respecter le 2 mètres de distance et prévoir du désinfectant à main. Pour de plus amples informations veuillez contacter le 819-265-2046. Profitez de cette journée pour faire un geste écologique et passez le mot, à votre entourage !!!

COURS OFFERTS CET AUTOMNE



Compte tenu du contexte de la COVID-19 et de tous les ajustements que cette situation exige, la municipalité analyse présentement les différentes possibilités pour les locations de salles. À l'heure actuelle, nous sommes à regarder les différents moyens à mettre en place afin que les cours puissent reprendre de façon sécuritaire cet automne, toutefois quelques données sont encore manquantes . N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour tous les détails.







SAMEDI 12 SEPTEMBRE - 19 H 00 ÉGLISE DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Alexandre Da Costa vous invite en tant que soliste et chef de l'Orchestre Symphonique de Longueuil pour les 8 Saisons de Vivaldi et Piazzolla! La combinaison des 4 Saisons de Vivaldi aux 4 Saisons du grand compositeur argentin, Astor Piazzolla vous fera vivre un réel moment d'émotions profondes et de fougue comme seule notre rockstar du violon sait le faire!

SPECTACLE GRATUIT
PLACES LIMITÉES
RÉSERVEZ VOTRE BILLET AU
819-265-2046 POSTE 2802

Spectacle présenté avec le généreux soutien de Monsieur Guy Deveault

BIBLIOTHÈQUE

VOTRE SUIVI DE DOSSIER EN LIGNE!

Vous aimeriez avoir accès à votre dossier? Être capable de consulter votre dossier d'usager afin d'obtenir la liste de vos prêts actifs et votre historique d'emprunts, de gérer vos réservations ou de faire le renouvellement de vos prêts. C'est possible de le faire en vous rendant du le site https://biblietcie.ca/

PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le saviez-vous ? La bibliothèque offre le prêt de jeux de société tout à fait gratuitement. Plus de 14 jeux sont disponibles et le prêt se fait de la même façon qu'un prêt de livre. Il vous suffit d'être abonné à la bibliothèque. Le prêt de jeux est pour 3 semaines (non renouvelable). Venez nous voir!



CARTE FAMILIALE ACCÈS-MUSÉE

La Carte Accès-Musée est toujours disponible à la bibliothèque afin de vous permettre d'entrer gratuitement dans certains musées de la région. Cette carte est valide pour deux adultes et trois enfants pour la durée de l'emprunt, soit deux semaines. La seule condition pour pouvoir l'utiliser est que vous devez être une famille avec au moins un enfant. Vous n'avez qu'à passer à la bibliothèque et emprunter la passe au même titre qu'un livre. 13 institutions muséales de la région participent à ce merveilleux projet!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

URGENCE—SERVICES MUNICIPAUX FINS DE SEMAINE

Si un <u>bris ou urgence</u> survient les fins de semaine <u>au niveau des services</u> <u>municipaux,</u> il faut composer le **819-996-2049.**



LUMIÈRES DE RUES



Vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au secrétariat au 819-265-2046

HEURES - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi: 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Mercredi: 13h00 à 17h00

Jeudi: 9h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Samedi: 9h30 à 12h00 (midi)

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

Nous tenons à vous informer qu'en tout temps, il y a interdiction de faire un feu à ciel ouvert. Une contravention peut être émise à quiconque contrevient à ce règlement.

<u>Seul, le feu de foyer est autorisé(si le foyer est muni</u> d'un pare étincelle), conformément au règlement.

DIRECTIVE IMPORTANTE EN CAS D'INCENDIE ET POUR TOUTE URGENCE 9-1-1

Raymond Beaudoin (819) 996-4039 Directeur Service Incendie **POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE:** Vous devez communiquer, en semaine seulement, avec le directeur incendie, M. Raymond Beaudoin au 819-996-4039 seule personne autorisée à émettre ce permis.

<u>VOICI LES MATIÈRES QUE VOUS POUVEZ FAIRE BRÛLER SELON LE PERMIS: ARBRES, BRANCHES, FEUILLES ET LE BOIS (NON PEINT ET NON TEINT).</u> <u>Avez-vous pensé, que vous pouvez les déposer à l'Écocentre?</u>

Si vous prévoyez faire un feu, <u>une fin de semaine</u>, nous vous conseillons de demander votre permis à l'avance, car il n'y aura pas de permis distribué les fins de semaines. Vous risquez donc d'être déçu et de ne pas obtenir votre permis.





VOTRE NUMÉRO CIVIQUE EST-IL VISIBLE?

Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer, pour votre sécurité, que votre adresse civique est bien visible. Cela permet de faciliter le travail de recherche des services d'urgence (service ambulancier, service incendie, SQ).

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Comme les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont accessibles dans leur intégralité via notre site web (https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil)

nous indiquerons dans le journal un sommaire des décisions prises par le conseil municipal pour les séances ayant eu lieu depuis la dernière parution du journal.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN JUIN ET JUILLET 2020

<u>DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU</u> <u>1ER JUIN 2020</u>

SERVICE DES INCENDIES / EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Procéder à l'embauche de monsieur Jacques Meunier à titre de pompier volontaire et lieutenant au sein du service incendie en date effective du 1^{er} juin 2020.

OCTROI DE MANDAT POUR MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

Suite à une demande de prix, octroi d'un contrat de marquage de la chaussée pour l'année courante à l'entreprise LIGNE MASKA pour le montant estimatif prévu de 11 476 \$ (taxes en sus) tel qu'indiqué sur la proposition du 24 avril 2020.

ACQUISITION DE VÉHICULES ET/OU ÉQUIPE-MENTS – TRAVAUX PUBLICS

Suite à une demande de prix, acquisition d'un véhicule Ford F550 de type 6 roues auprès du concessionnaire St-Onge Ford au montant de 50 265 \$ (taxes en sus);

Que l'acquisition soit financée par le fond de roulement pour un montant de 50 000 \$ et que le solde soit financé par le fonds général de fonctionnement.

ACQUISITION DE VÉHICULES ET/OU ÉQUIPEMENTS — HYGIÈNE DU MILIEU

Suite à une recherche et demande de prix auprès de fournisseurs, acquisition d'un véhicule Ford Transit

2017 auprès du concessionnaire H. Grégoire de St-Eustache au montant de 28 498 \$ (taxes en sus);

Que l'acquisition soit financée par le fond de roulement pour un montant de 28 000 \$ et que le solde soit financé par le fonds général de fonctionnement.

EAUX USÉES – STATION DE POMPAGE STE-MARGUERITE – TRAVAUX DE RÉPARATION/ ACHAT DE PIÈCES

Procéder à l'acquisition des pièces requises auprès de l'entreprise Xylem pour un montant de 9 246 \$ (taxes en sus) selon la proposition du 05/05/2020 (soumission #20-25-0202)

CAMP DE JOUR 2020 – EMBAUCHE – COORDON-NATRICE DE CAMP DE JOUR

Procéder à l'embauche de madame Léane Thibaudeau à titre de coordonnatrice du camp de jour en date du 1^{er} juin 2020.

<u>CAMP DE JOUR- EMBAUCHE - MONITEURS</u> (TRICES) (EMPLOIS ÉTUDIANTS)

Poursuivre la saison estivale du camp de jour 2020 avec les étudiants suivants : Charles-Étienne Lambert, Émile Béland et Alexanne Frappier.

Nommer Alexanne Frappier à titre de monitrice en chef pour la saison estivale 2020

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN JUIN ET JUILLET 2020

RÉPARATION À EFFECTUER SUR UN BÂTIMENT MUNICIPAL (31, RUE ST-OLIVIER)

Autoriser la réalisation de travaux de maçonnerie par Maçonnerie Serge Julien inc. pour un montant estimé à

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2020

6 418 \$ (taxes en sus) selon la proposition du 19/05/2020.

DOSSIER: STABILISATION DU TALUS – RUE ST-JOSEPH / APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE # 3

Approuver et autoriser le paiement du décompte #3 à Bernard Lessard Excavation inc. au montant de 19 358.76 \$ (taxes incluses) dans le dossier de stabilisation de talus de la rue St-Joseph.

<u>TOURISME – EMBAUCHE – AGENT DE DÉVELOP-</u> <u>PEMENT TOURISTIQUE</u>

Procéder à l'embauche de madame Suzie Martel à titre d'agente de développement touristique en date du 22 juin 2020.

ACHAT DE MODULES POUR LE SKATEPARC

Procéder à l'achat de modules pour le skate parc auprès de l'entreprise SpinWorks pour un montant de 15 000 \$ (taxes en sus) tel que décrit dans la soumission du 6 juillet 2020. Une aide financière du PSPS (politique de soutien aux projets structurants) est à recevoir concernant ce projet.

DOSSIER: AGRANDISSEMENT DU BÂMENT DE SERVICE / APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE # 4

Approuver et autoriser le paiement du décompte # 4 de la Cie « Les Entreprises Baillargeon et Colombe Inc. » au montant de 16 329.83 \$ (taxes incluses) dans le dossier d'agrandissement du bâtiment de service (bloc sanitaire), situé au 30 Saint-Olivier.

REMERCIEMENTS – DESJARDINS – AIDE FINAN-CIÈRE OCTROYÉE DANS LE CADRE DU 150^E AN-NIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Remercier la Caisse Populaire Desjardins d'avoir octroyé une aide financière d'un montant de 50 000 \$ afin de réaliser divers projets et diverses activités dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité en 2021 et d'acheminer une lettre pour démontrer notre reconnaissance.

AIDE FINANCIÈRE À LA SOCIÉTÉ ALEXIMON-TOISE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE (SAHG) DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU PROJET DE FRESQUE MURALE

Accorder à la SAHG le versement d'un montant de 9 500 \$ afin de réaliser le projet de fresque murale sur le bâtiment de la municipalité et d'informer l'organisme que les sommes devront être justifiées auprès de la municipalité sous forme de reddition de comptes et qu'advenant le cas où les sommes ne seraient totalement investies dans le projet, le solde résiduel devra alors être remboursé à la municipalité.

PLACE AUX ORGANISMES

Message de La Fabrique la paroisse de St-Christophe, communauté de Saint-Alexis-des-Monts



Je tiens, par cette publication dans le Stalexique, à vous transmettre personnellement nos remerciements les plus sincères au nom des paroissiens et paroissiennes de la Communauté de Saint-Alexis-des-Monts, pour le don de chauffage effectué par la Société Saint-Jean-Baptiste locale de Saint-Alexis-des-Monts que vous avez donné à la Fabrique de la paroisse de St-Christophe communauté de Saint-Alexis-des-Monts

Je peux vous assurer que ce don de 1000,00\$ sera utilité pour le chauffage de notre église.

Je vous réitère nos remerciements et je peux vous assurez que ce don est le bienvenue, car la Fabrique de la paroisse de St-Christophe, communauté de Saint-Alexis-des-Monts a été arrêté comme tous les autres organismes depuis mars dernier.





LA SOCIÉTÉ ALEXIMONTOISE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE INC.



RÉALISATION DE FRESQUES HISTORIQUES DANS LE CADRE DES FÊTES DU 150È ANIVERSAIRE DE FONDATION CANONIQUE DE LA PAROISSE

La Société aleximontoise d'histoire et de généalogie inc., est fière de vous annoncer le début des travaux à la réalisation de trois fresques, projet présenté dans le cadre des Fêtes du 150è anniversaire de fondation canonique de la paroisse en 2021.

Afin de réaliser ce projet historique, nous avons fait appel à l'artiste aleximontois, M. Jean-Philippe Mailhot. Ses créations uniques, peintes sur les murs extérieurs de l'École Ste-Élizabeth, sauront vous épater, avec une vision artistique qui se veut le reflet de notre histoire.

Le premier volet constitue un devoir de mémoire envers les religieuses Filles de Jésus, congrégation ayant œuvré au niveau de l'éducation de 1910 à 1996, touchant plusieurs générations de notre communauté.

Pour le second volet, cette œuvre colossale mettra en relief la culture amérindienne, les Abénakis, nation bien établie chez nous au XIXè siècle, dont le célèbre Augustin Magwanedo, avec sa pirogue, ainsi que les guides accompagnant les Américains au Club St-Bernard.

En dernier lieu, le troisième volet est un message d'espoir pour les générations futures, fresque qui nous présentera des scènes d'enfants et la beauté de leur environnement.

Ces œuvres, aux couleurs vives, situées au cœur de notre village, dans l'arrondissement patrimonial, contribueront au rayonnement de notre patrimoine culturel, non seulement au niveau régional, mais également international.

Au cours de l'été 2021, lors des Fêtes du 150è anniversaire, une cérémonie protocolaire aura lieu pour le dévoilement officiel du projet, en présence de nombreux dignitaires.

Nous désirons remercier nos nombreux partenaires assurant la réalisation de ce projet, particulièrement la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, propriétaire de la bâtisse, nous permettant d'honorer nos bâtisseurs.

Thérèse Elliott St-Onge, présidente, Société aleximontoise d'histoire et de généalogie inc.







Photo : Pier-Olivier Gagnon





MAISON DEJEUNES AU BOUT DU MONDE 230 rue Notre-Dame. Saint-Alexis-des-Monts, JOK 1V0 (819) 265-2020

mdjstalexis@telmilot.net www.mdiauboutdumonde.com www.facebook.com/mdjauboutdumonde

Aide aux devoirs

Grâce à un don de la fondation Laure-Gaudreault, nous avons décidé de bonifier nos services d'aide aux devoirs. A partir de cet automne, nos jeunes pourrons donc profiter d'une aire aménagée pour qu'ils puissent étudier et faire leurs travaux. Ils auront accès à du matériel et des ouvrages de référence récents, ainsi qu'à l'aide offerte par notre équipe d'animation.

Projets manuels « DIY »

En collaboration avec la Table Régionale de l'Éducation en Mauricie (TREM), notre MdJ a entamé un projet d'activités manuelles. Suivant les propositions de nos membres jeunes, nous produirons deux projets de type « do-it-yourself,» par mois, jusqu'en septembre. Des gilets « tie-dve », une murale dans la maison, des calendriers en bois, et des planches à roulettes personnalisées font partie des idées réalisées jusqu'à présent.

Notre CA recherche des membres!

Notre organisme est à la recherche de deux, voire trois membres pour son CA (Conseil Administratif). Le CA veille au bon fonctionnement de la Maison de Jeunes par ses décisions. Il se réuni 6 à 8 fois par année pour des rencontres d'une durée d'environ deux heures. C'est une implication bénévole enrichissante pour les personnes qui ont à cœur le développement des adolescents de St-Paulin et de St-Alexis-des-Monts.

Collecte de canettes et bouteilles

La collecte de canettes vides et de bouteilles fait toujours partie de nos campagnes de financement! Cette année par contre, nous avons apporté une modification à notre collecte. En effet, nous ne prenons plus les bouteilles de micro-brasseries, comme peu de commerces les reprennent et qu'il est difficile de se les faire rembourser. Nous acceptons toujours les bouteilles de bière de marques plus commerciales.











Surveillez notre page Facebook (www.facebook.com/mdjauboutdumonde) et le profil de Paul-Alexis Dumonde, notre animateur virtuel (www.facebook.com/paulalexisdumonde), pour connaître les activités et les changements d'horaire!







Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts







Gouvernement du Canada



















SPECTACLE DE
STÉPHANIE BÉDARD
PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
DES JOURNÉES DE LA
CULTURE
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
14H00
AU PRÉAU CANADEL

GRATUIT

PLACES LIMITÉES À 250 personnes Ouverture du préau dès 13h00 Premier arrivé, premier servi



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



101 Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts, Qc, J0K 1V0

Téléphone : 819-265-2046 Télécopie : 819-265-2481

Courriel: <u>info@saint-alexis-des-monts.ca</u> Site web: <u>www.saint-alexis-des-monts.ca</u>

Nos heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h30 —12h00 et

13h00 —16h30

Vendredi: 9h00—12h00 et 13h00—16h00

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

MICHEL BOURASSA

CONSEILLERS (ÈRES)

Monsieur Yves Robert Madame Lorraine L. Lambert Monsieur Pierre Picotte Monsieur Jean-Pierre Frappier Monsieur Alexis Charbonneau Madame Mélanie Lacoursière